



Liste de contrôle pour la vaccination contre le COVID-19

Ce document a pour but de vous soutenir, en tant que professionnel de la santé, lors de la vaccination contre le COVID-19 durant le printemps et l'été 2023. Pour des explications détaillées, veuillez consulter la [recommandation de vaccination contre le COVID-19](#) et son [annexe 1](#).

Est-ce que la vaccination est recommandée ?

En principe, aucune recommandation de vaccination contre le COVID-19 n'est émise pour le printemps et l'été 2023.

Pour les personnes vulnérables à partir de 16 ans, la vaccination est recommandée uniquement si le médecin traitant estime qu'elle est individuellement nécessaire sur le plan médical, et si l'on suppose qu'elle permettra de renforcer temporairement la protection contre une forme grave de la maladie. En outre, la dernière dose de vaccin ou dernière infection connue au SARS-CoV-2 de la personne doit remonter à au moins 6 mois.

Des recommandations de vaccination différentes s'appliquent pour les personnes fortement immunodéficientes. Pour de plus amples détails, voir le chapitre 5.1 de la [recommandation de vaccination](#).

Choix du vaccin

Il est recommandé de procéder à la vaccination de rappel **de préférence avec un vaccin bivalent à ARNm ou le vaccin Nuvaxovid®**. Ces produits, ainsi que les vaccins monovalents à ARNm, sont en principe adaptés et recommandés pour éviter des formes d'infections graves. Ils peuvent être administrés de manière homologue ou hétérologue par rapport aux vaccins précédents.

Notice :

- Pour les femmes enceintes et qui allaitent, l'administration de Nuvaxovid® n'est généralement pas recommandée.
- Pour les personnes fortement immunodéficientes, les vaccins à ARNm sont recommandés. Pour plus de détails voir le chapitre 5.1 de la recommandation de vaccination.

→ Aperçu des vaccins : voir le [descriptif des vaccins COVID-19](#)

→ Dosage des vaccins : voir la [recommandation de vaccination](#), particulièrement l'[annexe 1](#) (tableau synoptique)

Contre-indications et mesures de précaution

- Hypersensibilité connue à l'un des composants du vaccin :
 - pour les vaccins à ARNm : en particulier polyéthylène glycol (PEG), macroglycol, trométhamine/trométamol (TRIS)
 - pour le Nuvaxovid® : en particulier polysorbate 80, saponines/Matrix-M™
- Des spécifications supplémentaires concernant les contre-indications relatives ou absolues de type allergique et non allergique se trouvent dans les annexes [2 \(mise en œuvre de la vaccination\)](#) et [6 \(antécédents d'allergie\)](#) de la recommandation de vaccination.

Avant la vaccination

Clarification administrative

- Clarifier la forme d'assurance de la personne à vacciner (AOS/carte d'assurance)
- Vérifier l'identité de la personne à vacciner.
- Les vaccinations non recommandées, mais effectuées par exemple pour un voyage, sont payantes.

Clarification de l'indication

- Vérifier que la vaccination est indiquée pour la personne, qu'un vaccin approprié a été sélectionné et qu'il n'y a pas de contre-indications (voir aperçu ci-dessus).

Effets indésirables des vaccinations (EIV) après une dose précédente ?

- Saisir les EIV dans le système de documentation des vaccinations, le cas échéant.
- Les EIV inattendus ou sévères doivent en outre être signalés à Swissmedic par les professionnels de la santé qui les diagnostiquent. Lien vers le système de vigilance « ELViS » : www.swissmedic.ch/swissmedic/fr/home/medicaments-a-usage-humain/surveillance-du-marche/pharmacovigilance/elvis.html
- En cas de réaction anaphylactique après une dose, d'autres doses avec le même vaccin sont provisoirement contre-indiquées et nécessitent d'abord une investigation et une confirmation par un spécialiste en allergologie et immunologie clinique. Voir aussi l'explication dans l'[annexe 2](#) de la recommandation de vaccination (mise en œuvre de la vaccination).
- En cas de myocardite/péricardite après une dose de vaccin précédente, d'autres doses ne doivent être administrées qu'après consultation d'un spécialiste et une évaluation individuelle des risques et des bénéfices. Voir aussi l'explication dans l'[annexe 5](#) de la recommandation de vaccination (effets indésirables de la vaccination).

Mise en œuvre de la vaccination

État de santé actuel	<ul style="list-style-type: none"> Clarifier l'état de santé général et décider : la vaccination peut-elle être réalisée aujourd'hui ? Affection fébrile aiguë ? Repousser la vaccination jusqu'à la disparition des symptômes.
Information de la personne	<ul style="list-style-type: none"> Y a-t-il des questions, en particulier concernant le matériel d'information (p. ex. fiches d'information) ? Attirer l'attention sur d'éventuels EIV, en particulier des réactions allergiques et des signes de myocardite et de péricardite, tels que des douleurs thoraciques, un essoufflement ou des palpitations.
Consentement de la personne	<ul style="list-style-type: none"> Obtenir le consentement oral de la personne à vacciner (ou des parents / détenteurs de l'autorité parentale) : <ul style="list-style-type: none"> pour la vaccination sur la base d'une décision éclairée, et pour l'enregistrement électronique de la vaccination dans le système de documentation. Inscrire le consentement à la vaccination dans la fiche de vaccination / le système de documentation. Capacité de discernement : lorsque des adolescents âgés de 12 ans et plus se présentent sans représentant légal, la capacité de discernement doit être évaluée sur une base individuelle. En cas d'incapacité de discernement, le consentement du représentant légal est nécessaire.
Saisie électronique	<ul style="list-style-type: none"> Saisir les données de la personne à vacciner dans le système de documentation des vaccinations.
Préparation du vaccin	<ul style="list-style-type: none"> Voir la notice du fabricant : www.bbraun.ch/kit-covid19 / www.comimatyeducation.ch / www.modernacovid19global.com ou l'information professionnelle des vaccins. Ne pas agiter, seulement retourner plusieurs fois, ne pas remuer inutilement. Si possible, le bouchon ne devrait être percé qu'une seule fois avec l'aiguille, et le mouvement de l'aiguille dans le bouchon doit être minimisé.
Application du vaccin	<ul style="list-style-type: none"> Injection : i. m. M. deltoideus Pour les personnes sous anticoagulant : la vaccination est également administrée par voie intramusculaire. Il est important d'assurer ensuite une bonne compression (voir le plan de vaccination Suisse, chapitre 5e : www.bag.admin.ch/plandevaccination)

Après la vaccination

Comportement en cas d'EIV	<ul style="list-style-type: none"> Signaler que les EIV sévères ou inhabituels doivent être déclarés et que la personne vaccinée doit contacter le médecin, le pharmacien ou le centre de vaccination. Donner le numéro à contacter le cas échéant.
Informations générales à communiquer après la vaccination	<ul style="list-style-type: none"> Aucun intervalle minimal avec d'autres vaccins n'est nécessaire. Remettre les informations concernant la marche à suivre après la vaccination (p. ex. un aide-mémoire).
Remise du certificat de vaccination	<ul style="list-style-type: none"> Fournir le certificat de vaccination à partir du système de documentation des vaccinations et/ou faire l'inscription dans le carnet de vaccination. Tampon et signature de la personne qui administre le vaccin si possible Coller ou inscrire le numéro du lot dans le certificat de vaccination Informé sur le certificat COVID et le délivrer sur demande : www.bag.admin.ch/certificat-covid
Période d'observation après la vaccination	<ul style="list-style-type: none"> Du personnel formé et un kit d'urgence (avec adrénaline) doivent être à disposition pour un cas de réaction allergique. Surveiller en particulier les personnes qui ont déjà eu des problèmes directement après la vaccination, par exemple des problèmes cardio-vasculaires. Toutes les personnes doivent rester au moins 15 minutes sur place après la première dose de vaccin. Si celle-ci est bien tolérée, une surveillance de 5 minutes après les doses suivantes est suffisante.

Uniquement pour les personnes non vaccinées et fortement immunodéficientes :

Prochain rendez-vous	<ul style="list-style-type: none"> Fixer le rendez-vous au même lieu de vaccination, si possible. Si besoin, donner une carte de rendez-vous Le cas échéant, sérologie chez les personnes fortement immunodéficientes après la deuxième (enfants de 5 à 11 ans) ou la troisième dose de vaccin (voir le chapitre 5.1 de la recommandation de vaccination)
-----------------------------	--